

# EXTRAIT DU REGISTRE des délibérations du conseil municipal de Doussard

Nombre de Conseillers en exercice :

27

Présents et représentés :

21

L'An **DEUX MIL VINGT TROIS**, le **VINGT SIX JUIN** à dix-neuf heures, le conseil municipal dûment convoqué le vingt juin, en séance ordinaire, s'est réuni en la Maison des associations, Salle Rhin Danube, sous la présidence de Monsieur Michel COUTIN, Maire,

Étaient présents :

M. Michel COUTIN, Maire

MME Lucie LITTOZ et MM. Marc MILLET-URPIN, et Stéphane RECOQUE, Adjoints

MME Monique PETIT, Margaret GOURDIN, Michèle MADDALENA, Antonia CHARLES, Claire BOUCHEX-BELLOMIE, Angélique GELIS, Laurence GODENIR, Anne-Gabrielle MATHIEU, Marielle JUILIEN et MM Michel VINCENT, Jean-Pierre LITTOZ-MONNET, Pierre DEMAISON, Hubert BERTHOLLET, Philippe CHAPPET, Bernard CHATELAIN-CADET, Nicolas BALMONT et M. Richard FORSSARD Conseillers municipaux

Étaient excusés :

Mylène FORESTIER a donné procuration à Mme Charles.

Mme Maria ABRUNHOSA a donné pouvoir à Mme Littoz

Mme Sophie PIAIA a donné procuration à Mme Gelis

M. Marc BERTON a donné pouvoir à M. Recoque.

M. Serge MOLINARI a donné procuration à Mme Petit

M Nicolas SALLAZ absent.

Secrétaire de Séance Mme Monique PETIT

N° 2023-045

Convention de  
coopération entre les  
Communes de Lathuile  
et de Doussard en vue  
de l'approvisionnement  
en eau potable.

**LE MAIRE EXPOSE**

Suite aux incidents de distribution d'eau potable sur la commune de Lathuile à l'été 2022, des travaux d'interconnexion ont été réalisés afin de pallier d'éventuelles nouvelles défaillances. Afin de finaliser ce partenariat solidaire entre les Communes de Doussard et Lathuile, une convention de coopération en vue de l'approvisionnement en eau potable de la Commune de Lathuile et de la mise en place d'un secours réciproque. Le projet de convention est présenté en annexe 15 de la présente note.

Elle a pour objectif de facturer les volumes d'eau potable servis par l'une des communes à l'autre commune défaillante, elle a reçu l'avis favorable de la commission des finances du 31 mai 2023.

**LE CONSEIL MUNICIPAL  
APRES AVOIR DELIBERE**

**DECIDE, à la majorité : 14 voix contre – 0 abstention – 12 voix pour.**

**DE NE PAS APPROUVER** le projet de convention de coopération entre les Communes de Lathuile et de Doussard en vue de l'approvisionnement en eau potable telle que présentée en séance.

En séance les Jour, Mois et an que dessus,  
Pour extrait conforme,

La Secrétaire,  
Mme Monique PETIT

Le Maire,  
Michel COUTIN,




Le maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire  
de cet acte transmis au représentant de l'Etat le :  
Publié le